



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAMPHILE AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Lors d'une séance tenue le **6 Avril 2021** le Conseil municipal de la municipalité de **Saint-Pamphile** a adopté, par résolution, le **PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET SUR L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2016-320**.

Ce projet de règlement modifiera le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 2016-320 actuellement en vigueur dans la municipalité de Saint-Pamphile de manière à intégrer les dispositions visant à assurer la concordance avec le règlement 01-2020 modifiant le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet*.

L'assemblée de consultation publique est remplacée par une **consultation écrite** en raison de l'état d'urgence sanitaire actuel et selon l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer doivent émettre leurs commentaires par écrit dans les **15 jours** de la date de la présente publication en les faisant parvenir à l'attention de madame Marie-Claude Chouinard directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

Par **courriel** à l'adresse suivante : direction@saintpamphile.ca

Par **courrier** à l'adresse suivante : 3, route Elgin Sud, Saint-Pamphile (Québec), G0R

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la municipalité de Saint-Pamphile.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture du bureau municipal de Saint-Pamphile au 3, route Elgin Sud.

Donné ce 7 ième jour d'avril 2021.

Madame Marie-Claude Chouinard

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim